

REMETTRE LA FINANCE AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

*par Philippe Maupas,
CFA - Consultant et blogueur (Alpha Beta Blog)
Ancien président de CFA Society France*



Le Royaume-Uni a choisi de quitter l'Union Européenne suite au référendum qui s'est tenu le 23 juin 2016. Il ne nous appartient pas de juger de la sagesse de cette décision, mais il nous va falloir vivre avec.

La City est la première place financière d'Europe. C'est un remarquable gisement de compétences dans tous les domaines : banque d'investissement, gestion d'actifs, compensation. Mais tous les professionnels non britanniques n'ont pas envie d'y rester.

Un récent sondage effectué par CFA Institute auprès de plus de 1100 de ses membres installés au Royaume-Uni (incluant citoyens britanniques, étrangers issus de l'Union Européenne et hors-UE) révèle l'incertitude des professionnels de la finance européens quant à leur avenir après le Brexit.

Seuls 42% des citoyens de l'Union Européenne interrogés ont indiqué vouloir continuer à travailler au Royaume-Uni après le Brexit, contre 16% décidés à partir ; les autres étant

encore indécis à ce stade. Ils sont 91% à considérer que la compétitivité du Royaume-Uni en tant que place financière s'est dégradée (contre 71% des Britanniques interrogés), et 15% seulement seraient prêts aujourd'hui à inciter des non-Britanniques à venir travailler au Royaume-Uni (contre 48% des Britanniques).

La France peut-elle attirer une partie de ces professionnels ?

Force est de constater que le discours des pouvoirs publics était depuis des décennies défavorable au secteur de la finance. Du Général de Gaulle (« la politique de la France ne se fait pas à la corbeille ») au candidat François Hollande (« mon véritable adversaire, c'est le monde de la finance ») en passant par le Premier Ministre Edith Cresson (« la bourse, je n'en ai rien à cirer »), les exemples sont légion.

Le président Macron et le gouvernement d'Edouard Philippe ont un discours beaucoup plus positif et déploient des efforts considérables pour attirer en France des

emplois extrêmement qualifiés. C'est ainsi Paris qui a été retenue pour accueillir l'Autorité Bancaire Européenne qui doit quitter Londres à cause du Brexit. Rappelons que l'ESMA, le régulateur des marchés financiers, a déjà son siège à Paris.

La France dispose d'acteurs de taille mondiale dans les secteurs de la banque, de l'assurance et de la gestion d'actifs, et d'une scène fintech très dynamique. Ses formations universitaires en finance sont de grande qualité (12 universités et grandes écoles sont d'ailleurs partenaires du programme CFA).

Notre pays a toutes les cartes en mains pour devenir une terre d'accueil pour les professionnels de l'investissement. Si l'on considère les fonds domiciliés, c'était à fin 2016 le quatrième marché en Europe selon les données de l'EFAMA. Mais en dépit du changement de discours des autorités, la finance a toujours en France une image exécration. Comment l'améliorer ?

La mission de CFA Institute est de promouvoir les standards les plus élevés en matière d'éthique, d'éducation et d'excellence professionnelle au bénéfice de la société. La dernière partie de la phrase est essentielle : la finance n'évolue pas dans le vide, mais a une utilité sociale que le

grand public ne perçoit pas toujours, souvent à juste titre. C'est aux institutions financières et à chaque professionnel de l'investissement qu'il incombe de remettre la finance au service de la société.

Dans un récent rapport (« Future State of the Investment Profession »), CFA Institute a examiné plusieurs pistes de réflexion pour que le secteur de la gestion d'actifs devienne une vraie profession et que les bénéfices que la société en retire augmentent : placer les intérêts du client au-dessus de tout (le fameux standard fiduciaire) ; augmenter la diversité au sein de la profession, continuer à promouvoir des standards exigeants, que ce soit en matière de calcul et de présentation de la performance (« GIPS ») ou de présentation des frais ; utiliser l'écosystème des 146.000 membres de CFA Institute dans le monde (dont plus de 1.000 en France), tous tenus de respecter un code d'éthique et des standards de conduite professionnel stricts.

Changer les pratiques pour remettre la finance au service de la société est un travail de longue haleine, mais nous n'y couperons pas. C'est notre devoir à tous de nous rappeler que les intérêts de nos clients doivent être placés au-dessus de tout.



Chambre Nationale
des Conseils Interprofessionnels
en Opérations de Banque



Chambre Nationale
des Conseils Experts en Immobilier Patrimonial

6ÈMES ASSISES DE LA GESTION DE PATRIMOINE ET DU CONSEIL AUX ENTREPRISES

Le 14 mars 2018, au Pavillon Dauphine (Paris 16ème) se tiendront les 6èmes assises de la gestion de patrimoine et du conseil aux entreprises organisées par la Chambre nationale des conseils experts financiers et ses associations affiliées CNCIF, CNCIOB et CNCEIP.

Le thème sera : « transformer en opportunité l'obligation de transparence MIF 2 ». En effet, l'entrée en vigueur de la deuxième directive sur les marchés d'instruments financiers imposera dès le 3 janvier 2018 que toute rémunération dans la durée devra être justifiée par un service dans la durée. Cette directive sera suivie de celle sur la distribution d'assurances (DDA).

Ces 6èmes Assises dresseront donc un état de ce nouvel environnement réglementaire, en s'appuyant sur les contours techniques. Elles évoqueront également, à travers un focus, les évolutions professionnelles, techniques et organisationnelles indispensables des cabinets.

Rassemblant les professionnels de la finance et de la gestion de patrimoine, cet événement - qui se déroulera sous forme d'échanges, de conférences et ateliers - a pour objectif d'actualité de la « planète finance », d'apprécier les évolutions des métiers de la gestion de patrimoine et du conseil aux entreprises et de dégager une vision d'avenir au service des clients particuliers et professionnels.

Plus d'infos : www.cncef.org/les-assises/

